

## **BULLETIN D'INSCRIPTION**

## Savoir mener un *Design Sprint* ou comment accélérer la résolution de vos problématiques et booster la créativité de votre entreprise FORMATION A DISTANCE

Mardis 16, 23 et 30\* novembre de 10H00 à 12H00 et de 14H00 à 16H30, \*Mardi 30 novembre la formation débutera à 9H30.

Bulletin d'inscription à retourner au plus tard mardi 9 novembre à formations@atout-france.fr

bulletin a histription a retourner au plus tard mardi 9 novembre a <u>formationswatout-nance.n</u>	
1 <sup>er</sup> participant : nom et prénom :	
Fonction et organisme :	
Adresse complète :	
Courriel:	Téléphone :
Numéro d'adhérent Atout France (différent du N° d'immatriculation) :	
Participera à la formation - Adhérent Atout France □ 995,00 € HT (1 194,00 € TTC)	
- Non adhérent	e
- Non adherent	☐ 1 243,00 € III (1 491,00 € IIC)
2º participant : nom et prénom :	
Fonction et organisme :	
Adresse complète :	
	Téléphone :
Participera à la formation - Adhérent Atout Franc - Non adhérent	
_ , , , ,	
Montant total des inscriptions X € HT soit € TTC  Votre inscription sera prise en compte à la condition que tous les champs ci-dessus soient complétés	
Contacts inscription Isabelle CHEVASSUT isabelle.chevassut@atout-france.fr 01 42 96 74 39	
	stelle.leroy@atout-france.fr 01 42 96 74 62
Coordonnées <u>OBLIGATOIRES</u> de la structure à facturer, si différentes des coordonnées déjà indiquées plus haut, <u>la facture ne pourra en aucun cas être modifiée</u> .	
Facturation OPCO □ N° dossier * : Autre □	
Etablissements publics: CHORUS  SIRET:	
N° Bon de commande :	
Organisme : Adresse :	
Code postal : Ville :	
N° de TVA intracommunautaire :  * Obligatoire pour valider votre inscription	
•	
Date :	Conditions Générales de Vente : passée la date de
Signature et cachet :	<u>jeudi 16 septembre 2021</u> et sans annulation écrite et datée de votre part, les frais de participation à cette formation sont dus.
	Votre règlement doit impérativement nous parvenir AVANT la formation.
Obligatoire : signature du Directeur et cachet de l'établissement si inscription par l'Employeur. Vaut acceptation des CGV.	Dans le cas contraire, Atout France se réserve le droit de refuser la participation à la formation à l'inscrit(e). (Collectivités : l'inscription a valeur de service fait).